



**Service Education - Enfance Jeunesse**

email : [service.jeunesse@ville-bollene.fr](mailto:service.jeunesse@ville-bollene.fr)

Tel : 04 90 40 51 15 / 04 90 40 51 79

**Accueils de Loisirs «Périscolaire» & Accueils de Loisirs « Sans Hébergement»  
DOCUMENTS A FOURNIR A L'INSCRIPTION**

Tout dossier sans la photocopie des pièces justificatives ne sera pas pris en compte

<p><input type="checkbox"/> 1 Fiche famille unique pour la 1ère inscription</p> <p><input type="checkbox"/> 1 fiche sanitaire complétée par enfant et par activité <b>avec photocopies des vaccins.</b> Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication.</p> <p><input type="checkbox"/> Copie du document de Projet d'Accueil Individualisé (PAI).</p> <p><input type="checkbox"/> 1 photo par enfant et par activité</p> <p><input type="checkbox"/> Copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile <b>périscolaire</b> et/ou <b>extra-scolaire</b> 2022/2023</p> <p><input type="checkbox"/> Annexe 1 signée du Règlement Intérieur</p>	<p><b>Pour le calcul de la participation familiale (Q F):</b> <b>NB :</b> si vous fournissez les impôts, copie de l'avis d'impôt <b>où l'enfant est rattaché.</b></p> <p>Celle-ci vous sera rendue sur place ou détruite après traitement :</p> <p><input type="checkbox"/> Copie (recto / verso) avis d'imposition 2022 sur revenus 2021</p> <p><input type="checkbox"/> Dès réception copie (recto / verso) avis d'imposition 2023 sur revenus 2022</p> <p><input type="checkbox"/> ou de non imposition</p> <p><input type="checkbox"/> ou attestation de paiement CAF ou MSA de moins de 3 mois.</p> <p><b>En l'absence de ces documents, le quotient familial sera appliqué au tarif maximum.</b> <b>(Les familles ne souhaitant pas communiquer le montant de leurs revenus se verront classées dans la tranche tarifaire la plus élevée).</b></p>
---	--

**TARIFS ACCUEILS DE LOISIRS « PÉRISCOLAIRE »  
ACCUEIL DU MATIN ET ACCUEIL DU SOIR**

QUOTIENT FAMILIAL	ALP MATIN	ALP SOIR
Inférieur à 396	0,50 €	0,50 €
De 397 à 796	0,75 €	0,75 €
De 797 à 1196	1,00 €	1,00 €
Supérieur à 1196	1,25 €	1,25 €

**TARIFS ACCUEILS DE LOISIRS « SANS HÉBERGEMENT » (St Ferréol)**

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF JOURNÉE	TARIF ½ JOURNÉE
Inférieur à 396	4,00 €	2,00 €
De 397 à 796	5,00 €	2,50 €
De 797 à 1196	6,00 €	3,00 €
Supérieur à 1196	8,00 €	4,00 €
Extérieur	10,00 €	5,00 €

- . Les tarifs sont fixés par Délibération en Conseil Municipal
- . Le paiement se fait lors de la réservation
- . La réservation est définitive
- . Les absences ne sont pas déductibles, sauf cas particuliers (voir règlement intérieur)
- . L'admission d'un enfant en Accueils de Loisirs « Périscolaire » est liée à une inscription dans un établissement scolaire.
- . Seuls les dossiers complets et correctement remplis seront enregistrés.
- . Les inscriptions sont possibles du 1<sup>er</sup> Septembre 2022 au 31 Décembre 2022 puis du 1<sup>er</sup> Janvier 2023 jusqu'à la fin de l'année scolaire.

**Les réservations se font 7 jours calendaires avant la  
présence de l'enfant aux activités :**

- Soit sur le Portail Famille AGORA
- Soit au Service Enfance Jeunesse

Le Service Enfance Jeunesse est ouvert du Lundi au Vendredi de :

8 H 30 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 17 H 00